Amicale philatélique
APHB
MONTAIGU

M DOUAUD Michel
15 La Canquetière
85 600 BOUFFERE

06.37.07.14.96.
Courriel : aphb85@gmail.com

BOUFFERE, le 4 novembre 2026

OBJET : 35ème salon des Collectionneurs

Cher(e) ami(e) négociant,

L'Amicale Philatélique du Haut Bocage de MONTAIGU est heureuse de vous informer que le 35ème salon des Collectionneurs est fixé le dimanche 7 MARS 2027 et se déroulera à la Salle des Fêtes place de l'hôtel de ville 85600 MONTAIGU VENDEE .

Une exposition philatélique se déroulera en même temps.

En annexe, vous trouverez :
- Le règlement du salon ;
- Un bulletin de réservation pour le salon au prix de 20,00€ la table de 1,80m ;
- Un bulletin de réservation pour le repas au prix de 18,00€

Suite à une décision du bureau, il est impératif et obligatoire de me communiquer votre numéro de RC (ou une copie de l'inscription au RC). A réception de votre inscription, un courrier de confirmation vous sera renvoyé. Pour cela, merci de renseigner votre adresse courriel.

Pour tout renseignement ou complément d'information, vous pouvez me joindre au 06.37.07.14.96

Espérant compter sur votre présence, veuillez agréer, cher(e) ami(e), nos salutations philatéliques.

A bientôt et bonne saison.

Les organisateurs

Amicale philatélique
APHB
MONTAIGU

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AU 35ÈME SALON DES COLLECTIONNEURS DE MONTAIGU

Article 1 : Le 35ème salon des Collectionneurs est organisé par l'Amicale Philatélique du Haut Bocage (A.P.H.B.) le dimanche 7 MARS 2027. Il ne durera qu'une journée. Cette manifestation est destinée à promouvoir l'esprit de collection et à faciliter les contacts et les transactions (échanges, achats, ventes) dans ce domaine.

Article 2 : L'ouverture du Salon au public aura lieu de 9h00 à 18h00.

Article 3 : Les collections faisant l'objet de ce Salon seront uniquement : Philatélie, Marcophilie, Cartophilie, Numismatique, Affiches, Bibliophilie, Vieux Papiers, Décorations, Jouets anciens, Minéraux et Fossiles, Pin's, Télécartes, Disques Vinyle.

Article 4 : Seront réputés exposants, les personnes physiques, morales et patentées dont le bulletin d'inscription sera régulièrement parvenu aux organisateurs et accompagné du paiement du droit d'occupation correspondant et le règlement daté et signé de ce Salon. Nous nous engageons à ne mettre les chèques à l'encaissement qu'à l'issue du Salon, sauf avis contraire de votre part.

Article 5 : En dehors des emplacements réservés, il est rigoureusement interdit d'ajouter des tables personnelles à celles déjà en place. La table réservée comme desserte ne pourra être utilisée pour la vente. Les échanges, achats, ventes seront interdits en dehors des emplacements réservés.

Article 6 : Les emplacements seront attribués au mieux au fur et à mesure de la réception des réservations régulièrement effectuées par écrit. Aucune réclamation ne sera admise à quelque sujet que ce soit.

Article 7 : Si le règlement n'est pas joint à la réservation, celle-ci ne sera pas prise en considération, sauf accord préalable. En cas d'absence dûment motivée, la moitié seulement du règlement pourra être remboursée.

Article 8 : Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout négociant qui, à leur avis, troublerait le bon ordre, la moralité du Salon des Collectionneurs, ou se trouverait en situation irrégulière (ceci sans qu'il puisse leur être réclamé d'indemnisation d'aucune sorte), ou qui ne respecterait pas le cadre mis à leur disposition ainsi que le matériel fourni.

Article 9 : Les objets et les collections exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire, à leurs risques et périls, et seront assurés par leurs soins. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables, notamment en cas de perte, casse, vol ou autres détériorations, y compris par cas fortuit ou force majeure.

Article 10 : En cas de force majeure entraînant la suppression de ce Salon des Collectionneurs, les chèques parvenus seraient retournés, sans intérêts et sans que les exposants puissent exercer un recours à quel titre que ce soit contre les organisateurs.

Amicale philatélique
APHB
MONTAIGU

✉ M DOUAUD Michel
15 La Conquetière
85 600 BOUFFERE

☎ 06.37.07.14.96.
Courriel : aphb85@gmail.com

35ème SALON DES COLLECTIONNEURS
Salle des Fêtes 85600 MONTAIGU-VENDEE

BULLETIN DE RÉSERVATION

Je soussigné(e), NOM et Prénom du négociant :
_____

Raison sociale : _____

Adresse : _____

_____

N° RC (obligatoire) : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nombre de participants : _____

Objets des collections : _____

reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de participation à ce 35ème Salon des Collectionneurs du 7 MARS 2027 que j'accepte sans réserve et m'engage à les respecter. Je prie les organisateurs de me réserver _____ table(s) d'1m80 à 20,00€ la table.

Le repas du midi aura lieu dans la salle où se déroule le Salon. Le prix est fixé à 18,00€ boisson comprise.

Je désire également réserver _____ repas à 18,00€ par personne.

Le non respect des conditions générales de participation entraînerait l'exclusion sans remboursement ni indemnisation. Les documents exposés le sont aux risques et périls des participants et seront assurés par leurs soins.
Je vous adresse ci-inclus le règlement (chèque bancaire ou C.C.P.) établi à l'ordre de l'A.P.H.B., à mettre à l'encaissement après la manifestation.

Faire précéder votre signature de la mention :
Lu et approuvé, bon pour acceptation du règlement
(Date et signature)

Réponse avant le 20 FEVRIER 2027